

◆ **France Services / GUERINI / Sénat** : "Au niveau national, on sera à l'objectif (...) qui était fixé à 2500 maisons France Services dans l'année 2022", a assuré vendredi à Orléans le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques Stanislas GUERINI. "Il faut qu'on continue cette montée en accessibilité, en fréquentation (...) parce que maintenant, le dernier kilomètre, c'est d'aller chercher les citoyens les plus éloignés des services publics (...). C'est pour ça que les bus, c'est fondamental. Ça va permettre d'amener les services publics aux citoyens, parfois sur la place d'un village ou au sein d'un quartier prioritaire", a-t-il insisté, se réjouissant "d'inventer une nouvelle politique publique, une politique d'accès aux services publics, mais aussi de lutte contre la fracture numérique" alors que l'Etat finance chaque structure à hauteur de 30 000 euros, tout en assurant 40 % des frais de fonctionnement. Un récent rapport sénatorial estime toutefois que "l'extension des périmètres des cantons découlant de la loi du 17 mai 2013 rend ce maillage inadapté" et plaide pour "une maison France services dans chaque petite centralité, autrement dit dans chaque bourg centre jouant un rôle de pôle de services pour le bassin de vie environnant". Son auteur, le sénateur (UC) du Cantal Bernard DELCROS, y défend aussi la revalorisation de la participation cumulée de l'Etat et des opérateurs nationaux qui devrait être portée à 50 % du coût minimum d'une maison France services, soit 50 000 euros par maison.

